

Le temps de travail est souvent inférieur à celui du privé

Bien sûr, de nombreux fonctionnaires triment sans se plaindre du matin au soir pour satisfaire le public. Mais, des aiguilleurs du ciel aux profs de fac, beaucoup d'autres coïncent la bulle avec une redoutable efficacité.

Cela donnerait presque envie de porter le képi. Dans la police, lorsqu'on reste cinq minutes de plus au turbin en fin de service, on a droit à une heure de congé supplémentaire. Et le bonus est doublé les jours de week-end. Faisons donc un rapide calcul. Un policier futé qui traîne tous les soirs quelques instants après la fermeture peut grappiller entre 5 et 7 heures de récup par semaine, soit près d'un mois de repos par an. Ce pactole vient s'ajouter aux cinq semaines de congés payés réglementaires, aux cinq jours offerts tous les ans pour le don du sang, aux quatre à six semaines de RTT distribuées en fonction des horaires suivis et, pour les élus et responsables syndicaux (pas moins de vingt organisations se disputent les voix des condés), aux innombrables heures de délégations généreusement accordées par le ministère de l'Intérieur. Au total, selon le représentant d'une grande confédération, un flic à plein-temps bien organisé peut ne travailler que 140 jours par an, presque une centaine de moins qu'un salarié du privé. Pas étonnant que les uniformes manquent cruellement sur le terrain.

Champions de la bulle, les 5,4 millions de fonctionnaires ? Pas tous, n'exagérons rien. Des centaines de milliers d'agents publics, motivés et consciencieux, en font au moins autant

que dans les entreprises, nombre de juges d'instruction ou d'assistantes sociales triment sans compter leur temps, et il n'est pas rare qu'un interne hospitalier travaille jusqu'à 24 heures d'affilée pendant ses gardes pour un salaire de misère.

N'empêche. En moyenne, selon l'Insee, les salariés de la fonction publique turbinent à peine 1 580 heures par an, 90 de moins que dans le privé. Et, dans certaines administrations, les horaires sont carrément lilliputiens. «L'introduction des 35 heures aurait dû être l'occasion de remettre à plat les rentes de situation dont bénéficient certaines catégories», note Marcel Pochard dans un rapport du Conseil d'Etat. Au lieu de quoi, on a laissé perdurer ces privilèges pour éviter les ennuis.

Vingt semaines de vacances pour les profs d'université

Il y a d'abord ceux qui profitent d'un horaire hebdomadaire allégé, à faire pâler d'envie Martine Aubry elle-même. Parfois, cet avantage vient compenser une pénibilité ou des contraintes horaires particulières. Ainsi, les quelque 300 égoutiers de la ville de Paris ne bossent-ils que 32 heures par semaine, ses 5 200 éboueurs à peine 33 heures et ses 110 fossoyeurs 33,5 heures. De même, les agents des musées nationaux, de service un

dimanche sur deux, effectuent-ils 33 heures et 14 minutes de présence en moyenne, selon le ministère de la Culture. Et ceux qui sont de garde la nuit grappillent une heure et demie de farniente hebdomadaire supplémentaire.

Mais les vernis des horaires écourtés sont loin d'être tous à la peine : beaucoup ont arraché leur privilège grâce à un simple rapport de force syndical. C'est le cas, par exemple, de nos 4 300 aiguilleurs du ciel – certes nantis d'une responsabilité considérable – dont le temps de travail hebdomadaire ne dépasse pas... 24 heures, en tenant compte des repos compensateurs. «Cette durée de tenue effective de poste figure parmi les plus faibles en Europe», grince la Cour des comptes. Pour eux, le passage aux 35 heures serait un cauchemar !

Les 56 000 enseignants-chercheurs de l'Hexagone sont encore mieux lotis. Qu'ils soient profs des universités ou maîtres de conférences, ils ne sont légalement tenus d'assurer que 128 heures de cours magistraux par an (192 heures s'il s'agit de TD), soit une moyenne de quatre heures hebdomadaires pendant les périodes scolaires. En théorie, ces enseignants devraient consacrer pas loin de 20 heures par semaine à des travaux de recherche. Mais comme ils n'ont aucun compte à rendre à personne à ce sujet, beaucoup d'entre eux se

contentent du strict minimum. «Certains ont totalement décroché de la recherche», reconnaît-on au Snesup, l'un de leurs syndicats. Pour ceux-là, même en ajoutant le temps de préparation et de correction des copies, l'horaire n'est pas écrasant. En outre, les profs de fac ont la chance de bénéficier de tous les congés payés universitaires, soit plus d'une vingtaine

■ Mairie de Paris :
12 semaines et demie
de congés payés par an

■ Aiguilleurs du ciel :
24 heures de travail
par semaine

■ Profs d'université :
4 heures de cours
hebdomadaires

■ Ville de Montpellier :
32 jours d'absence
maladie par an

ET FERME

de semaines de liberté par an, un record national, et peut-être même mondial.

Allez! Même si elles n'égalent pas ces champions, d'autres catégories de fonctionnaires croulent elles aussi sous les vacances. Passons sur les agents originaires des DOM-TOM, qui bénéficient d'un mois de plus que les autres tous les trois ans pour pouvoir rentrer chez eux (lire page 74). Quand il s'agit de

distribuer des congés payés, les administrations ne manquent jamais d'imagination. En plus des cinq semaines légales, le ministère de la Culture offre par exemple à tous ses salariés une semaine dite «Malraux», celui de la Justice en attribue deux supplémentaires à Noël et à Pâques, ajoute deux jours pour ceux qui étalent leurs congés pendant l'année, et cinq autres pour ceux qui

Suite page 68 ►



Près de 32 000 profs sans classe sont payés à ne rien faire

► Suite de la page 67

travaillent dans les services ouverts au public pendant l'heure du déjeuner. Soit un total de huit semaines et demie par an. Quant à la mairie de Paris, elle accorde à la quasi-totalité de ses 48 000 agents (à l'exception des cadres) une «semaine Chirac» de huit jours pleins.

Cinq jours de congés payés pour le décès de sa belle-mère !

Les ronds de cuir de l'Assemblée nationale ne sont pas à plaindre non plus. Comme il n'y a curieusement aucun texte pour préciser leur nombre de jours de vacances, les secrétaires de débats, greffiers et autres chauffeurs posent leurs congés en fonction des travaux parlementaires. Résultat : non seulement il n'est pas rare que leurs semaines de travail durent à peine deux jours – qui peuvent il est vrai s'éterniser jusque tard dans la nuit – mais ils disposent au bas mot de sept semaines de break, dont quatre l'été.

A tout cela, il faut ajouter, naturellement, la RTT. Là encore, la fonction publique ne fait pas dans la nuance. Elle accorde en moyenne une bonne vingtaine de jours à ses agents restés aux 39 heures, alors que nombre d'entreprises du privé en concèdent à peine une quinzaine. A la mairie de Paris, par exemple, les salariés ont négocié 22 jours. Si l'on ajoute à cela les récup – qui peuvent atteindre 8 jours alors qu'elles sont passées à la trappe pour les cadres du privé au forfait – les 33 jours de congé «normaux» (et même 34 pour les femmes) et la semaine Chirac, le pactole total se monte à 71 jours, soit 14 semaines de vacances par an ! Les copains de l'Opac (le fameux office HLM de la capitale) sont

Dans les collectivités locales, des bureaux souvent vides

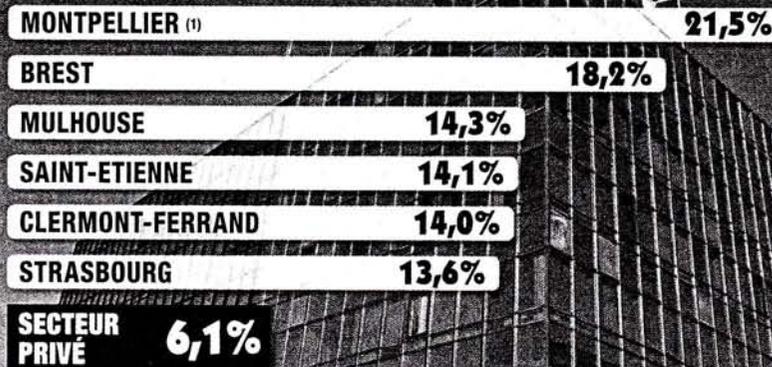
C'est une épidémie de flemmingite ou quoi ? A en croire l'Ifrap, un institut proche de l'association Contribuables associés, les agents de la mairie de Montpellier se sont absents en moyenne 32 jours en 2003 pour des raisons médicales. Si l'on ajoute les congés

déposés cette année-là à titre exceptionnel (mariages, décès...) en plus des cinq semaines légales, c'est au total 48,5 jours de liberté qu'ont grappillés les employés de cette commune ensoleillée. Cela représente un taux d'absentéisme de 21,5%, trois fois plus élevé que celui du privé (6,1%). Sans éga-

record, bien d'autres municipalités en prennent aussi à leur aise, comme on peut le voir ci-dessous. Au total, l'absentéisme atteindrait en moyenne 13,4% dans les collectivités locales, 11% dans la fonction publique hospitalière et 7,3% chez les agents de l'Etat. Plus grave, la désertion des bureaux

publics est presque partout en hausse. D'après l'Ifrap, elle aurait coûté à la collectivité 10,7 milliards d'euros en 2004, deux fois plus que si les fonctionnaires s'étaient montrés aussi assidus que dans le privé. Le surcoût, de 5,2 milliards, représente pratiquement le budget du ministère de la Justice.

Un taux d'absentéisme record dans de nombreuses municipalités



Taux d'absentéisme (jours d'arrêt maladie et congés pris au-delà du seuil légal, y compris ceux pris à titre exceptionnel), rapportés au nombre total des jours travaillés, en % en 2004. (1) En 2003.

PHOTOS: GETTY IMAGES

encore mieux traités : ils ont décroché autant de jours de RTT que les collègues, mais avec un emploi du temps allégé (37,75 heures par semaine). «Vous aurez du mal à trouver mieux que chez nous !», rigole une employée de l'Hôtel de Ville.

Horaires superlight, vacances à tire-larigot, RTT à gogo... Comme si cela ne suffisait pas, les fonctionnaires peu enclins au labeur disposent d'une palette de ficelles – légales – pour souffler un peu plus encore. La plupart des congés qu'ils peuvent obtenir à titre «exceptionnel» sont en effet plus charnus : 5 jours ouvrables, pour un mariage, contre 4 dans le privé ; 3 jours plus un «délai de route» de 48 heures, en cas de décès du conjoint, contre 2 jours. Pas mal. Pourtant, beaucoup d'administrations jugent cette règle générale trop stricte et se montrent encore plus généreuses. En

particulier les collectivités locales, débridées par la décentralisation, qui accordent chacune dans son coin des petits bonus dans l'anarchie la plus complète. Suite à la plainte d'une association de contribuables (la Canol), la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes s'est ainsi étonnée en septembre 2006 du régime «très favorable» des autorisations spéciales d'absence octroyées par la ville de Lyon : 3 jours pour le mariage d'un frère, 5 jours pour le décès des beaux-parents, 12 jours pour l'agent dont le conjoint recherche un emploi...

Mais, en matière de temps de travail, le fin du fin est encore de parvenir à faire... zéro heure par an. Dans le privé, inutile même d'y songer. Dans la fonction publique, en revanche, l'affaire est tout à fait jouable. En 2005, la Cour des comptes a ainsi pointé du doigt les 32 000

profs sans classe ni activité pédagogique payés les yeux fermés par l'Education nationale, pour un coût de 1,5 milliard d'euros par an. Si certaines de ces situations correspondent à des décharges (syndicales ou autres), «beaucoup semblent en revanche contestables», estiment les magistrats. Plus discrets, mais tout aussi rentables, les centaines de placards dorés destinés à caser des amis politiques (ou des amis tout court) dont la République reste truffée. Combien, parmi les inspecteurs des Finances, les conservateurs des hypothèques, les membres du Conseil d'Etat ou encore les éminences grises du conseil de la politique monétaire – laquelle se décide à Francfort – passent leur vie à se tourner les pouces ? Personne ne le sait avec précision.

Et si on embauchait des fonctionnaires pour le découvrir ?
Sandrine Trouvelot ♦